

Les nappes du territoire sont vulnérables aux pollutions. Les trois masses d'eau souterraines du SAGE sont déclassées en bon état 2021.

Les réserves concernant l'état qualitatif de la masse d'eau « Alluvions de l'Aisne » sont dues à l'impact du pôle industriel de l'agglomération soissonnaise, situé en aval du SAGE. Sur le territoire du SAGE, l'aquifère présente un bon état global mais reste toutefois vulnérable.

Les masses d'eau « Craie de Champagne nord » et « Lutétien-yprésien du Soissonnais-Laonnois » sont dégradées par les nitrates et les produits phytosanitaires. Les seuls pesticides que l'on retrouve au dessus du seuil dans la nappe « Lutétien-yprésien du Soissonnais-Laonnois » sont l'atrazine, interdite depuis 2003, et son produit de dégradation l'atrazine déséthyl témoins de pollution ancienne. Dans la nappe de la « Craie de Champagne nord » on retrouve également ces deux molécules du fait de l'inertie de la nappe mais on observe également des dépassements pour des molécules encore utilisées de nos jours en agriculture et en viticulture.

Une attention particulière doit être portée sur les captages destinés à l'alimentation en eau potable situés en bas des coteaux viticoles qui pour beaucoup pompent une eau non conforme du point de vue des pesticides. Quelques captages ont d'ailleurs été fermés à cause d'une contamination par des pesticides d'origines viticoles et plusieurs à cause d'une contamination par les nitrates.

Le territoire du SAGE est concerné par quatre captages dits « Grenelle » le long de la Vesle et par des captages classés comme prioritaires dans le SDAGE. Ce sont sur ces territoires que des actions devront être menées afin d'améliorer la qualité de la ressource.